

L'absolution a mes compagnons de fortune dont Il y en eut deux de bruslez, pour moy Je ne pouvois que me recomander a la prouidence & a la misericorde de Dieu Je fus renuoyé a diuers Conseils ou de tribunal en tribunal a cause que dun Costé [ie] passois parmy nos Irroquois pour un grand criminel et grand trompeur qui auoit fait emprisonner leur compatriottes sous pretexte dun festin de la s^t. Iean et l'autre I estois protégé par des chretiens dont quelques uns estoient les plus notables du pays et lon ne pouuoit me faire mourir sans les affliger

Plusieurs Cependant crurent que Je n'en reviendrois pas lon mauoit desja osté le Chapellet du Col, et lon mauoit peint le visage de rouge & de noir come une victime du demon de la guerre et de la colere Irroquoise, mais la famille a qui lon cestoit desja rapporté de tout estant de nouveau rassemblée ou il fut permis aux femmes les plus considerables de se trouuer, on me fit un trait d'amy en me donnant pour un Capitaine mort de maladie depuis longtems, plutost que pour un de ceux qui auoient esté tuez a lattaque des francois en un lieu nommé la Chine au dessus de Montreal ou qui auoient esté arrestez prisonniers au fort de frontenac, & transportez en france que lon comptoit au nombre des morts ce Capitaine se nommoit Otasseté qui est un ancien nom des premiers fondateurs de la republiq^e. Irroquoise, le nommé Gannassatiron qui par cette donation estoit deuenu lunique maitre de ma vie en usa tres obligeamment, Il ne Consulta que les guerriers de sa famille & demanda seulement ladvis des deux Chretiens qui me protegeoient le plus & qui ne manquerent pas de Conclurent Incontinent avec luy a la